

## **CHARTRE D'UTILISATION D'INTERNET ET DU MULTIMEDIA**

### **1 – Accès à l'espace multimédia**

L'accès est gratuit pour les personnes inscrites, l' Espace Multimédia est composé de 3 postes.

A chaque accès à l'espace Multimédia, l'utilisateur devra s'inscrire à l'accueil sur le Registre Multimédia (Date,nom, prénom signature heure d'arrivée, heure de départ, signature)

Pour utiliser les postes, l'utilisateur doit justifier d'une inscription à la Médiathèque en présentant sa carte personnelle en cours de validité.

Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés.

Le temps maximum de consultation est limité à 1 Heure.

En cas d'influence, la responsable de l'espace Multimédia se réserve le droit de limiter le temps de consultation. Si la demande est importante un système de réservation pourrait être mis en place.

Les services offerts sont :

- La consultation de cédéroms avec dépôt de la carte d'identité au préalable.
- L'utilisation d'outils bureautiques
- l'accès à internet
- la recherche de documentation.

### **2 – Utilisation de l'espace Multimédia**

Internet doit être prioritairement utilisé à la recherche d'informations pour des buts culturels et pédagogiques, et d'initiation aux méthodes d'utilisation des nouvelles technologies d'information et de communication.

Pour préserver le plus possible le calme de l'espace Multimédia, l'usage d'un casque audio en cas de besoin est obligatoire.

N'entrent pas dans les missions de la Médi@thèque et sont donc interdits:

Tout enregistrement sur le disque dur.

Installer ou apporter des logiciels personnels.

Consulter ou gérer un site payant ou pratiquer toute forme de commerce électronique.

La consultation ou la participation à des forums de discussion (MSN...)

La création de pages web.

Toutes formes de jeux sur internet ou sur PC.

Sont strictement interdits:

La consultation de sites ou documents portant atteinte à la dignité de la personne, présentant un caractère pornographique ou dégradant, incitant à la haine raciale, consistant une apologie du crime et de la violence;

l'introduction de virus;  
le piratage informatique;  
le téléchargement sur CD, clef USB ou tout autre support;  
le visionnage de films en streaming;  
la modification de la configuration informatique.

Un contrôle à posteriori est effectué pour la vérification des sites consultés. Il permet de connaître les dates et heures de consultation.

La consultation de CD Rom sur place

L'utilisateur devra présenter sa carte personnelle d'adhésion à la médiathèque. Le CD Rom lui sera prêté contre dépôt à l'accueil de sa carte d'identité, de bus ou autre objet en guise de garantie.

En fin de consultation et au retour du CD Rom à la banque de prêt, l'objet déposé en garantie lui sera rendu.

**3 - Dispositions légales sur les droits de propriété intellectuelle**

Les utilisateurs s'engagent à respecter les droits de propriété intellectuelle des documents accessibles sur internet ou depuis tout autre support (Code de la Propriété Intellectuelle).

Pour mémoire:

Les utilisateurs devront avoir des autorisations expresses des titulaires des droits de propriété intellectuelle en cas d'utilisation de documents immatériels ou imprimés;

Le fait de mettre une oeuvre à la disposition du public via internet nécessite impérativement l'autorisation de son auteur ou de ses ayant droits.

**4 – Non respect de la charte**

Les usagers qui contreviendraient à la présente charte pourront se voir refuser temporairement ou définitivement l'accès aux moyens multimédias de la médiath@thèque d'Argiésans.

Argiésans, le .....

signature de l'utilisateur  
ou du représentant légal pour les mineurs

signature du Maire